



CONTRE- LA-MONTRE CYCLISTE OLYMPIQUE

LES 24 ET 27
JUILLET 2024

CIRCULATION ET STATIONNEMENT DIFFICILES DANS VOTRE QUARTIER

Les **24 et 27 juillet 2024**, Charenton-le-Pont accueillera la préparation (le 24/07) et le déroulement des épreuves olympiques (le 27/07) de **contre-la-montre cycliste** qui emprunteront l'avenue de Gravelle à Charenton jusqu'à son carrefour avec l'avenue du M^{al} de Lattre de Tassigny, impliquant des **restrictions de circulation et de stationnement**, y compris dans votre quartier.

L'avenue de Lattre-de-Tassigny sera **fermée à la circulation** à hauteur de la rue de la République à Charenton et de la rue Eugène Delacroix à Saint-Maurice.

L'avenue de Gravelle sera **interdite à la circulation** depuis le carrefour Tassigny jusqu'à la rue du Val d'Osne et **interdite au stationnement** entre l'avenue de de Tassigny et la rue Damalix.

La rue Damalix sera, elle aussi, **fermée à la circulation** entre la rue Eugène-Delacroix et l'av. de Gravelle.

CES INTERDICTIONS CONCERNENT ÉGALEMENT LES RIVERAINS.

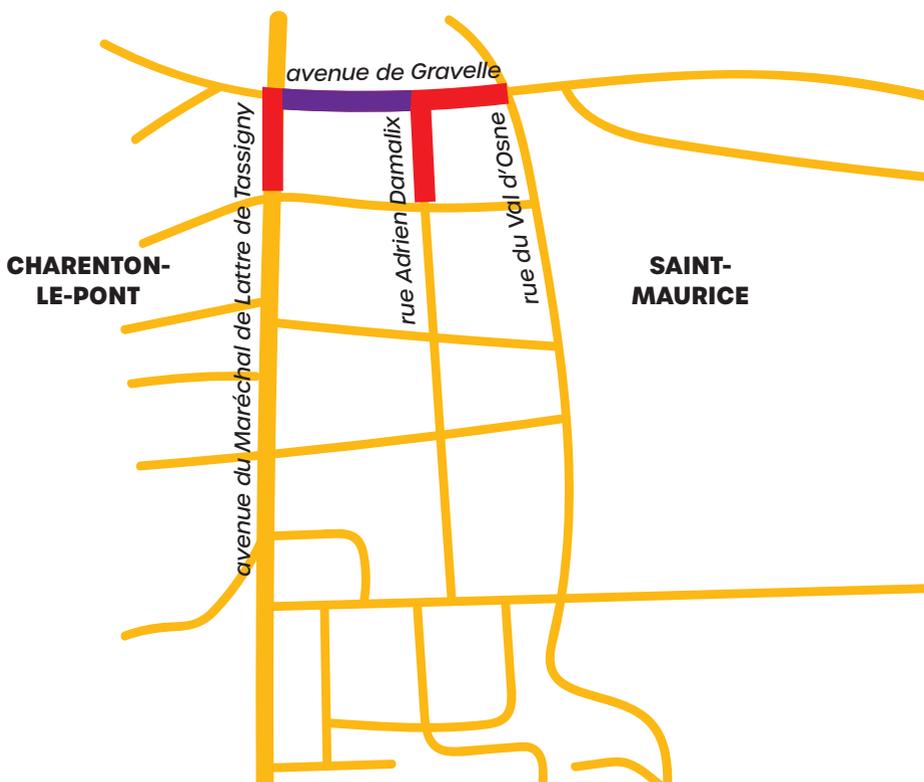
Il sera donc impossible de rejoindre Panoramis et Joinville depuis l'av. de Lattre-de-Tassigny et de la rue Damalix. De même, la circulation en provenance de l'avenue des Canadiens et de la rue Maurice-Gredat vers Charenton et Paris via l'avenue de Gravelle sera déviée vers la rue du Val d'Osne.

STATIONNEMENT INTERDIT À PARTIR DU 20 JUILLET SUR L'AVENUE DE GRAVELLE COTÉ CHARENTON

Il est possible que ces véhicules se reportent sur les places disponibles quartier du Plateau à Saint-Maurice.

Si vous devez utiliser votre voiture et que vous vous trouvez dans ce périmètre, il est conseillé de la faire stationner en dehors des axes impactés par ces fermetures à la circulation.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
le 0800 094 410.**



 **CIRCULATION
INTERDITE**

 **CIRCULATION ET
STATIONNEMENT
INTERDITS**